

le chiffre sans précédent de 1928-1929, 407,600,000 boisseaux. La consommation domestique, dont le niveau est aussi relativement élevé, s'évalue à quelque 156,800,000 boisseaux. Le report s'est élevé vivement à 362,700,000 boisseaux le 31 juillet 1952.

*Dispositions sur les prix et les ventes.*—En 1952-1953, les ventes de blé canadien de l'Ouest ont encore été effectuées par la Commission canadienne du blé conformément à un programme de mise en commun d'un an; le paiement initial a été fixé à \$1.40\* le boisseau. A compter du 2 mars 1953, le paiement initial pour le blé de printemps autre que le Durum a été porté à \$1.60 le boisseau. Quant au Durum, le paiement initial a été porté à \$1.65 le boisseau afin d'encourager les producteurs à cultiver davantage cette variété dont l'offre est actuellement insuffisante. Des paiements d'appoint de 20c. le boisseau dans le cas du blé autre que le Durum et de 25c. le boisseau dans le cas du Durum ont été faits à l'égard de tout le blé livré à la Commission entre le 1<sup>er</sup> août 1952 et le 28 février 1953. Un paiement intérimaire de 12c. le boisseau à l'égard de toutes les classes de blé (d'un montant global de quelque 64 millions de dollars) a été annoncé le 11 septembre 1953. Comme les années précédentes, les paiements définitifs versés aux producteurs à l'égard du blé livré au pool de 1952-1953 seront subordonnés à la moyenne du prix de vente de la Commission pour les diverses catégories.

La campagne agricole 1952-1953 a coïncidé avec la quatrième et dernière année du premier Accord international sur le blé. En vertu des dispositions de cet accord, le Canada devait fournir 235 millions de boisseaux pour l'exportation en 1952-1953 et, d'après le rapport définitif du Conseil international du blé portant sur les opérations de l'année, les ventes canadiennes au titre de l'Accord s'établissent à 231,100,000 boisseaux. Le Royaume-Uni a acheté 112,500,000 boisseaux, soit environ 49 p. 100 des exportations canadiennes. Tout le blé du contingent déterminé par l'Accord pour 1952-1953 a été vendu au prix maximum de \$1.80 (en argent américain) plus six cents le boisseau pour frais fixes. Comme le dollar canadien faisait prime sur le dollar des États-Unis durant la campagne agricole, le prix en argent canadien était quelque peu inférieur à \$1.80 et variait selon les fluctuations quotidiennes du taux des changes.

Outre les ventes effectuées aux termes de l'Accord, des quantités considérables de blé† de la classe II ont été vendues; la plus grande partie, environ 23 millions de boisseaux, s'est acheminée vers les États-Unis. Les exportations canadiennes de blé et de farine (385,500,000 boisseaux) ont été dirigées vers 85 pays, territoires et colonies au cours de la campagne agricole.

Le blé pour usage domestique en 1952-1953 a continué de se vendre au prix de l'Accord international sur le blé jusqu'au 17 mars 1953. A compter du 19 mai 1953 et jusqu'à la fin de la campagne agricole, le prix domestique était de \$2.05 le boisseau, sauf lorsque le prix fixé par la Commission pour la classe II est tombé plus bas que \$2.05, alors que les ventes domestiques se sont effectuées au prix de la classe II. Le prix de la classe II a monté graduellement, d'environ \$2.15 le boisseau au début de la campagne jusqu'à \$2.31‡ le 14 novembre 1952. Ensuite il a fléchi peu à peu jusqu'au minimum de \$1.98 le 30 juin 1953, puis s'est redressé en quelque sorte en juillet.

**Autres céréales.**—*Approvisionnement et écoulement.*—Les données provisoires sur les approvisionnements et l'écoulement des principales céréales du Canada pour 1952-1953 ainsi que des chiffres rectifiés et plus détaillés pour 1951-1952

\* Tous les prix cotés sont ceux du blé n° 1 du Nord, base en entrepôt à Fort-William, Port-Arthur ou Vancouver.

† Blé exporté en marge des dispositions de l'Accord international sur le blé.